

dans nos gares

pour plaire

DEPUIS que le chemin de fer existe, il prend à cœur, non seulement de transporter ses clients, mais aussi de s'occuper d'eux et de prévenir leurs désirs. C'est ainsi que furent créés les buffets, auxquels sont venus s'ajouter, dans la suite, d'autres commerces que le voyageur trouve à sa disposition dans les principales gares (1). C'est de ces derniers que nous allons vous entretenir aujourd'hui.

En multipliant ses commerces, la S.N.C.B. rend service à sa clientèle et augmente ses recettes accessoires. C'est son devoir et son droit, un droit reconnu d'ailleurs par la loi de 1926, complétée par celle du 1-8-1960. Il est équitable que le rail puisse obtenir de cette manière une contrepartie de l'important accroissement de valeur dont les immeubles et les terrains situés aux abords des gares bénéficient depuis cent ans.

■ BIBLIOTHEQUES

En dehors des buffets, le commerce le plus utile pour le voyageur et le plus important de tous par le chiffre d'affaires qu'il réalise est constitué par la vente des journaux, livres et périodiques, de tabac, cigarettes et friandises dans les bibliothèques situées dans les bâtiments des voyageurs et sur les quais. Il y en a 257. Toutes sont exploitées par un seul concessionnaire : la S.A. des Bibliothèques des gares, de qui dépendent les préposés à la vente dans les kiosques.

■ UN HOTEL

Tous les voyageurs connaissent l'existence de ces bibliothèques, mais pas mal ignorent que la S.N.C.B. possède, en gare d'Ostende, un hôtel-buffet dénommé « Hôtel Terminus Maritime », géré par la Compagnie internationale des Wagons-Lits. Il compte une trentaine de chambres très confortables avec ou sans bain, et près de 10.000 nuitées y sont enregistrées annuellement. Cet hôtel avait été créé avant la première guerre mondiale parce que les trains internationaux en provenance de l'Europe centrale arrivaient parfois à Ostende avec un retard tel que les voyageurs en correspondance avec l'Angleterre manquaient le bateau et demandaient à se loger dans la gare en attendant la malle du lendemain.

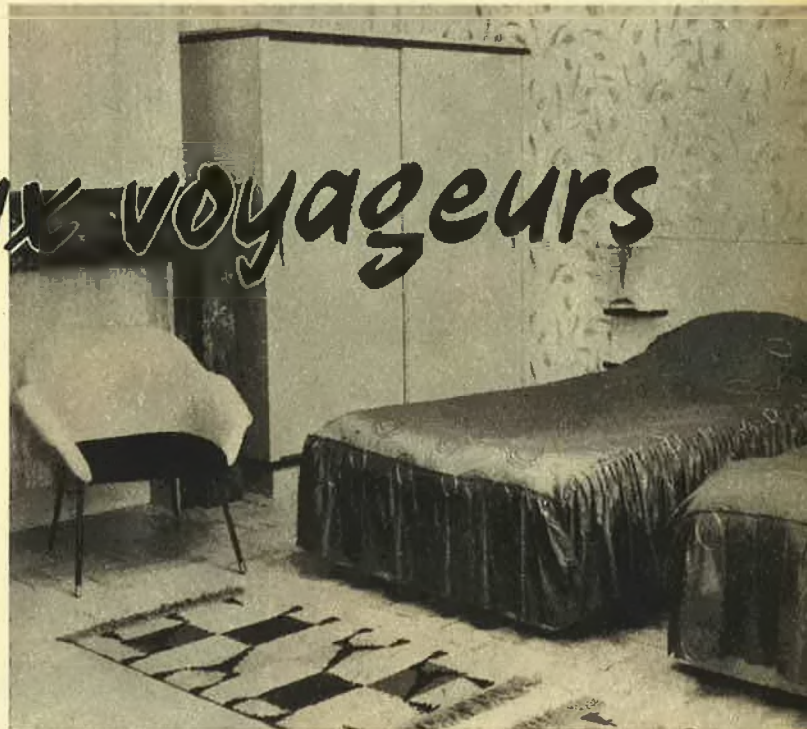
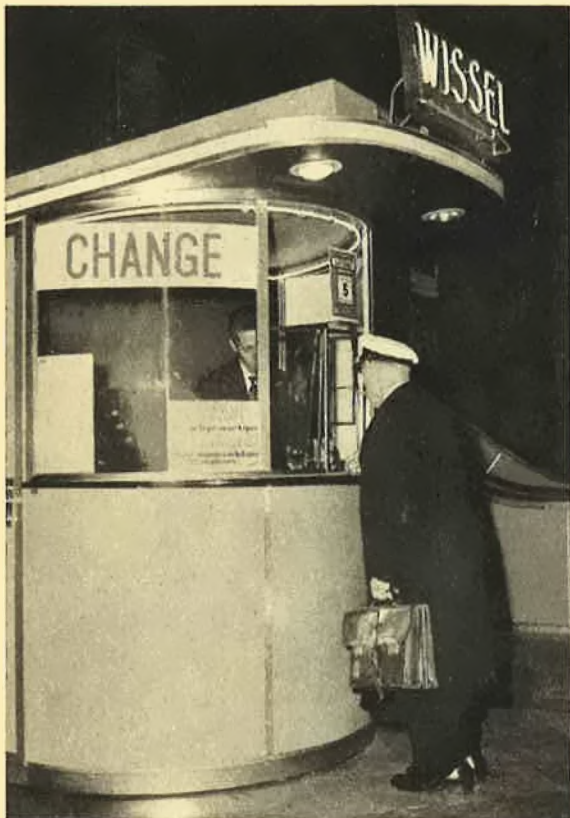
L'hôtel Terminus, partiellement détruit en 1940, fut reconstruit et modernisé après la guerre.

■ BUREAUX DE CHANGE

Ils sont nombreux et bien achalandés. Quelques-uns, depuis que les contrôles douanier et de police s'effectuent dans les trains internationaux, ont perdu de leur importance : les bureaux de change situés aux frontières du territoire, notamment le bureau de la gare de Herbesthal. Mais, grâce aux services itinérants, le voyageur, sans qu'il ait à se déplacer, peut faire le change dans le train, entre Verviers et Aix-la-Chapelle ou inversement.

1) L'existence du premier buffet de gare remonte à 1835 ! Il fut ouvert à Nuremberg, à l'occasion de l'inauguration de la ligne de chemin de fer reliant cette dernière ville à Furth (7 décembre). On peut donc dire que le buffet de gare est né en même temps que le chemin de fer. Dans un prochain article, nous aurons l'occasion de nous étendre plus longuement sur les 90 buffets de notre réseau, dont six (les « buffets en règle ») sont exploités directement par la S.N.C.B. : Bruxelles-Central, Bruxelles-Midi, Bruxelles-Nord, Liège-Guillemins, Mons et Namur.

davantage aux voyageurs



■ SALONS DE COIFFURE ET BAINS

Les salons de coiffure, avec rayon de parfumerie, sont eux aussi appréciés de la clientèle. Notons que, bientôt, s'ouvrira, dans la gare de Bruxelles-Midi, un nouveau salon pour dames et messieurs avec, en annexe, une installation de bains, comme celle de Bruxelles-Central.

■ D'AUTRES SERVICES

Les magasins d'articles photographiques, où le voyageur peut obtenir instantanément des photos pour abonnement et passeport, ont du succès et en auront plus encore d'ici peu lorsque les photos, actuellement en blanc et noir, pourront être obtenues en couleur. Ce sera la première réalisation du genre en Belgique.





pour
plaire
davantage
aux
voyageurs





Les dépôts de blanchisserie et de nettoyage à sec de vêtements sont fort utiles aux « navetteurs ». Un vêtement déposé le matin avant 9 h peut être retiré le jour même, à partir de 16 h, nettoyé à sec ou blanchi.

Les voyageurs trouvent dans certaines gares un comptoir-bar où ils peuvent s'adresser pour obtenir la réparation instantanée de leurs chaussures. Ces comptoirs sont surtout fréquentés par les voyageuses « en détresse » qui, à la suite d'un faux pas, ont cassé leur talon-aiguille (pas moins de deux cents par jour rien qu'à Anvers).

Mentionnons encore les fleuristes, les étals de souvenirs et les pharmacies, qui ne sont pas les commerces les moins fréquentés des gares.

Le voyageur trouve aussi des pèse-personnes sur lesquels, bon an mal an, passent environ 1.700.000 clients, dont de nombreuses voyageuses soucieuses de leur ligne...

■ DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES

Déjà avant 1914 existait à Paris, au coin de la place de l'Opéra, un « café automatique » où l'on pouvait obtenir, en glissant une pièce de monnaie dans une fente, des boissons chaudes ou froides (café-crème, café noir, lait, chocolat, sirops). Ce mode de distribution par automates s'est répandu à mesure que s'améliorait la qualité des produits débités et le fonctionnement des appareils. Toutefois, chez nous, la vente par automates n'a pas encore atteint le développement qu'elle connaît dans les autres pays (1), sans doute parce que le public

(1) Sait-on qu'en Allemagne, un paquet de cigarettes sur trois est distribué automatiquement ? L'Angleterre compte aujourd'hui près de 200.000 appareils, soit quatre fois plus qu'il y a cinq ans, et les milieux professionnels intéressés estiment qu'en 1965, on comptera 100.000 appareils supplémentaires.

manque de confiance dans le fonctionnement des appareils et hésite à payer un produit sans être absolument certain de le recevoir en échange de la monnaie.

Le perfectionnement des automates va changer tout cela.

Actuellement, les appareils distribuent des boissons chaudes (café, chocolat, bouillon), des bâtons de chocolat, de la crème glacée, des cigarettes, de l'eau de Cologne et des bas. La gamme des appareils automatiques mis au service de la clientèle comprend encore les cireuses de chaussures, les appareils défatigants « Vibrator » (réminiscence de l'Exposition de 1958), les consignes automatiques et les visionneuses chères à la clientèle enfantine.

■ POUR LES AUTOMOBILISTES

Aux voyageurs automobilistes, la S.N.C.B. offre dans les gares deux services distincts :

- La possibilité pour celui qui se rend à la gare en auto pour prendre le train de laisser son véhicule au parc de stationnement, où il est assuré contre les risques de vol, d'incendie, de substitution ainsi que contre les dégâts matériels éventuels. Actuellement, 180 gares disposent d'un parc-autos. Le premier « à étages » sera construit prochainement à Liège-Guillemins ; il pourra contenir quelque 150 véhicules ;
- Le service « Train + Auto » : en s'adressant au guichet de la gare de départ, le voyageur sachant conduire une voiture peut demander qu'on mette une auto sans chauffeur à sa disposition à la gare d'arrivée, moyennant le paiement d'une taxe fixée à 3 fr le km, avec minimum de 150 fr par jour.

A. BUSKENS.

